



vendredi 15 septembre 2023 | 13h30-18h00 | Hôtel Président Wilson

## Le Code de procédure civile révisé

Le 17 mars 2023, l'Assemblée fédérale a adopté la révision du Code de procédure civile, afin d'améliorer, après douze ans de pratique, la mise en œuvre de la procédure civile en faveur du justiciable. Sur la base du Message du Conseil fédéral du 26 février 2020, le Conseil des Etats et le Conseil national ont procédé à un examen approfondi des modifications proposées ; de plus, ils ont véritablement exercé leur rôle de législateur en adoptant plusieurs changements de leur propre initiative. Après trois lectures du projet, les dernières divergences entre les Conseils ont été réglées à l'occasion d'une Conférence de conciliation. Le but de la révision étant de faciliter l'accès à la justice (*Laienfreundlichkeit*), l'Université de Genève organise une demi-journée de formation continue afin de faire le point sur ces nouveautés, dans une quadruple perspective (judiciaire, académique, législative et avocature).

### Organisation

**Prof. Nicolas JEANDIN**

**Patricia MARTIN**, Secrétariat du Département de droit civil et commercial

### Public

Avocat-es, magistrat-es, avocat-es-stagiaires, juristes

### Lieu

Hôtel Président Wilson, 47 quai Wilson, Genève

# P R O G R A M M E

- 13h30 **Accueil**
- 14h00 **Message de bienvenue**  
**Prof. Audrey LEUBA**, Doyenne de la Faculté de droit
- 14h10 **La concrétisation de la *Laienfreundlichkeit* du CPC par le législateur**  
**Christian LÜSCHER**, avocat, Conseiller national (GE), rapporteur de langue française CPC au Conseil national
- 14h40 **L'argent, nerf de la guerre... aussi en procédure**  
**Philippe BAUER**, avocat, Conseiller aux Etats (NE), rapporteur CPC au Conseil des Etats
- 15h10 **La révision du CPC vue par le Tribunal fédéral**  
**Marie-Chantal MAY CANELLAS**, Juge fédérale, 1<sup>re</sup> Cour de droit civil
- 15h40 **Pause**
- 16h15 **De quelques points en particulier : conciliation, droit de la famille, audiences par vidéoconférence, expertise privée, voies de droit**  
**Prof. Nicolas JEANDIN**, Docteur en droit, avocat, Professeur de procédure civile et d'exécution forcée à l'Université de Genève
- 17h00 **Les délais dans le CPC révisé**  
**David HOFMANN**, Docteur en droit, avocat
- 17h30 **Questions aux intervenants et discussion**
- 18h00 **Fin de la manifestation**

## Frais d'inscription

CHF 150.-

CHF 100.- pour les avocat-es-stagiaires et les étudiant-es

**Information | Inscription en ligne** (avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023)

[Cpc2023@unige.ch](mailto:Cpc2023@unige.ch) | <https://www.unige.ch/droit/cpc>